



Paris, le 15 juin 2009

Communiqué de presse

“Trois acteurs historiques du monde SNCF : la MGC, la MIF et SOCRIF deviennent partenaires !”

Guidées par une volonté de mieux répondre aux attentes de leurs sociétaires et clients, la MGC, la MIF et SOCRIF ont décidé de partager leur savoir faire et leur offre, pour concevoir et distribuer ensemble des produits et services adaptés aux besoins de leur coeur de cible commun, les agents actifs et retraités SNCF et leurs proches.

Dans le respect des valeurs de solidarité, ce partenariat permettra de proposer une offre globale en terme de financement et d'assurances (crédit immobilier et consommation, épargne, retraite, assurance santé, prévoyance, assurances de biens et services associés). Cette offre globale s'appuiera sur les produits existants dont la qualité est reconnue (prix/service) par le marché, auxquels s'ajouteront progressivement d'autres produits et services.

Les trois partenaires ont signé le 10 juin 2009 un protocole d'accord qui scelle les principes généraux de leur collaboration. Chaque partenaire reste spécialiste dans son métier et propose une offre globale en facilitant l'accès à l'offre de ses partenaires. Ce partenariat sera opérationnel dès la rentrée 2009.

A propos de la MGC :

La MGC est spécialiste de la couverture santé complémentaire. Avec 247 000 personnes protégées, elle est la première mutuelle du monde cheminot. Très engagée sur le terrain de la prévention, notamment avec des actions concrètes menées avec la médecine de soins SNCF, la MGC veut être un acteur qui compte en matière de santé publique. La MGC a également pour projet, d'accompagner davantage les adhérents dans leur “parcours santé” en leur proposant notamment des solutions alternatives via des réseaux, pour accéder à des soins de qualité et moins chers. L'idée est d'agir sur le prix du soin ou de l'acte pour diminuer le reste à charge.

<http://www.m-g-c.com/>

A propos de la MIF :

La MIF propose à ses 96 000 sociétaires un ensemble de solutions d'assurance complémentaires sur ses trois métiers, qui sont l'épargne, la prévoyance et l'IARD. Elle apporte une solution d'épargne adaptée à tous les besoins des ses sociétaires (constitution de l'épargne, préparation de la retraite, transmission). Elle est la seule mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance du monde cheminot.

<http://www.mifassur.com/>

A propos de SOCRIF :

Le groupe SOCRIF dispose d'une société financière spécialisée dans le crédit immobilier destiné aux familles cheminotes et non cheminotes dont le portefeuille est composé de 45 000 prêts immobiliers. Ses activités se sont étendues à la distribution de crédits consommation, ainsi qu'à la vente de véhicules automobiles. Le réseau commercial SOCRIF a aussi pour mission de distribuer les produits du 1% logement aux salariés de la SNCF. L'ensemble de ces produits sont distribués au travers d'un réseau de 27 agences et 55 permanences réparties sur l'ensemble du territoire national à proximité des gares SNCF.

<http://www.socrif.fr/>

Contact Presse :

Patrick CELERI
Directeur Développement
patrick.celeri@mifassur.com